



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/1047
17 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 16 DÉCEMBRE 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE
L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En ma qualité de Président du Groupe des États arabes pour le mois de décembre 1996, j'ai l'honneur de me référer aux informations contenues dans la lettre qui vous a été adressée par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1996/1044), concernant le projet israélien de construction de 132 logements pour des colons juifs dans le quartier de Raas Al-Amoud, à l'intérieur des frontières originelles de la municipalité de Jérusalem-Est occupée.

Le Groupe des États arabes condamne vigoureusement la politique israélienne expansionniste d'implantation de colonies dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem, et dans les autres territoires arabes occupés, et considère que cette politique constitue une violation flagrante de la Convention de Genève de 1949 et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, outre qu'elle est en contradiction avec les accords signés entre les parties palestinienne et israélienne.

Le Gouvernement israélien n'a cessé de prendre des mesures et dispositions visant à modifier le statut juridique et la composition démographique de la ville de Jérusalem, mesures que le Conseil de sécurité a considérées comme illégales et nulles et non avenues dans nombre de ses résolutions.

L'exécution de ce projet et la poursuite de la politique d'implantation des colonies par le Gouvernement israélien risquent d'avoir de graves conséquences sur la paix et la sécurité dans la région.

Au nom du Groupe des États arabes, je demande officiellement au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales en tenant une réunion d'urgence afin de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre un terme au projet d'implantation de colonies du Gouvernement israélien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

Président du Groupe des États arabes

(Signé) Nizar HAMDOON
